

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LUNDI 6 juillet 2026, 19 H

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Déclaration d'ouverture
- .02 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 juillet 2026
- .03 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 juin 2026
- .04 Point d'information
- .05 Période de questions du public

12 – Orientation

- .01 Motion pour l'importance du jeu libre dans Rosemont–La Petite-Patrie

20 – Affaires contractuelles

- .01 1267951003 Approuver les conventions de contributions financières avec les deux Tables locales de concertation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, soit « Corporation de développement communautaire de Rosemont inc. » et « Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP) » - Octroyer à chacune d'entre elles une contribution financière de 50 300 \$, pour la période du 7 juillet 2026 au 30 juin 2027, conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (26-049-CG et 26-050-CG)
- .02 1265387002 Approuver une convention avec contribution financière avec l'organisme « Petite Patrie Collectif », pour son projet Journée du rayonnement de la transition socio-écologique de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer une contribution financière maximale totale de 3 000 \$, taxes incluses, à même le budget de fonctionnement le cas échéant, pour l'année 2026
- .03 1267145001 Approuver une convention de soutien financier et technique avec l'organisme « Festival des arts de ruelle » pour la réalisation du « #FAR2026 » - Octroyer une contribution financière de 5 000 \$ pour l'année 2026 - Autoriser un virement de crédits de 5 000 \$ du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .04 1267951004 Approuver un avenant modifiant la convention de contribution financière avec l'organisme « Resto populaire de Rosemont » et une convention de contribution financière avec l'organisme « Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite » pour la période du 7 juillet 2026 au 31 mars 2029 dans le cadre de la Convention d'aide financière provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Alliance pour la solidarité et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (MESS-Ville 2024-2029) - Octroyer une contribution financière pour un montant total de 45 000 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant (25-032-CG et 26-047-CG)
- .05 1267911003 Autoriser une dépense de 352 714,78 \$, taxes incluses (contrat : 210 208,79 \$ + contingences : 31 531,32 \$ + variation de quantités 21 020,88 \$ + incidences 17 246,25 \$) - Octroyer un contrat à « Groupe Damex inc. » au montant de 210 208,79 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'excavation, de voirie et autres pour l'aménagement de ruelles vertes - Appel d'offres public numéro 26-016-VP (3 soumissionnaires)

- | | | |
|-----|------------|---|
| .06 | 1269074005 | Exercer la première option de renouvellement de douze (12) mois pour les lots 1, 3, 4 et 5 accordés à « 9030-5814 Québec Inc. (Spectralite/SignoPlus) » et pour le lot 2 accordé à « Signel Services Inc. » dans le cadre de l'acquisition et la livraison de pièces métalliques à dessin pour les activités de signalisation de la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée (CA23 260146), conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 23-19797 (23-084-AP). Autoriser une dépense de 692 321,18 \$, taxes incluses, pour en couvrir les dépenses |
| .07 | 1260297018 | Autoriser une dépense de 74 848,73 \$, taxes incluses, et accorder un contrat de services professionnels à « Entremise » pour la réalisation d'une étude de potentiel de vocation économique et culturelle du Bain Saint-Denis (Contrat de gré à gré 26-042-SG) |
| .08 | 1260517001 | Approuver un avenant à la convention de services professionnels avec « NIPPaysage inc. » pour la conception et l'élaboration des plans et devis pour la réunification du parc du Père-Marquette (contrat 25-098-SG) |

30 – Administration et finances

- | | | |
|-----|------------|---|
| .01 | 1266267006 | Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mai 2026 en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23) |
| .02 | 1266413002 | Autoriser le règlement hors cour pour la somme de 170 000,00 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages intentée par Julie Nhan, Albert Nhan, Isabelle Nhan, Van Thanh Nhan et Clinique de Soins Esthétiques Brow & Lashberry inc. contre la Ville de Montréal |
| .03 | 1267426002 | Autoriser un virement de crédits de 32 000 \$ du compte de surplus de gestion affecté - divers destinés à la réalisation de la Fête de la rentrée 2026 |
| .04 | 1263357001 | Autoriser des virements budgétaires pour un montant total de 25 286 000 \$ à la suite du report des surplus relatifs aux dépenses en immobilisations 2025 en cours de réalisation |
| .05 | 1263357002 | Autoriser un virement de crédits provenant du surplus de gestion affecté - Autres fins - Charges interunités de 176 700 \$ vers le surplus de gestion divers, suite à l'adoption par le conseil municipal de la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus dégagés de l'exercice 2025, la détermination des surplus de gestion des arrondissements et adopter l'affectation de surplus 2025 à des dossiers spécifiques |
| .06 | 1265387003 | Disposer, à titre gratuit, d'un cabanon de jardin situé dans la cour de l'école Saint-Émile en faveur du Centre de services scolaire de Montréal |
| .07 | 1267853001 | Modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2026 afin de reporter la date de la séance du lundi 5 au mardi 6 octobre en raison de la tenue des élections provinciales |

40 – Réglementation

- .01 1268724007 Édicter cinq ordonnances - Programmation d'événements publics : « Marche active », « Salsa », « Cinéma sous les étoiles », « Pique-nique de la FADOQ », « Soirée danse couche tôt », « Activité de danse en ligne », « 45e anniversaire du club de gymnastique Les Asymétriques », « Le monde de Rosy - Rosy land », « Procession de Sainte-Marie », « Fête d'inauguration de la Pergo-La-Sol, premières récoltes et animations musicales sous la pergola », « Grande fête de l'été », « #FAR2026 », « Marche du rein de Montréal », « BBQ de l'été », « 50e anniversaire du CPE La Galijode », « Soirée hommage à Pearl Jam et musique alternative », « Festi-aîné.es », « La marche pour le Phare », « Fête du sport 2026 », « Marathon BENEVA de Montréal » - Approuver une convention de soutien technique avec « Association Tamoul du Québec » pour son événement « Amarkkalam », approuver une convention de soutien technique avec « Congrès national des italo-canadiens » pour son événement « ItalfestMTL » et approuver une convention de soutien technique avec « Association culturelle St-Volodymyr de Montréal » pour son événement « festival ukrainien de Montréal »
- .02 1267613003 Édicter une ordonnance afin d'installer des aménagements cyclables sur l'avenue du Midway entre la rue Rachel Est et l'avenue du Mont-Royal Est, conformément au Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1) à l'égard de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .03 1260284002 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie » (RCA-206) afin d'établir la rémunération additionnelle pour la présidence du comité consultatif d'urbanisme, la fonction de maire d'arrondissement suppléant et la participation à certains comités
- .04 1269944005 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-6) » (RCA-6-9) afin d'assurer sa conformité à la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (projet de loi 69)
- .05 1268695004 Adopter, en vertu des articles 145.45 à 145.49 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (anciennement art. 93 du PL31), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de quatre étages, comprenant 68 logements, sur la propriété située aux 1315-1345, rue de Bellechasse (lot 3 794 482 du cadastre du Québec)
- .06 1269944003 Adopter un projet de résolution, en vertu des articles 145.45 à 145.49 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel d'une hauteur de 11 m et de trois étages, comprenant 24 logements sur la propriété située au 3330, avenue Laurier Est (lot 1 589 295 du cadastre du Québec)
- .07 1268729001 Autoriser l'exercice de l'usage conditionnel « espace habitable au sous-sol pour un usage H.4 », conformément au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279), au 7053, avenue De Chateaubriand - Demande 3003666378
- .08 1268729002 Autoriser l'exercice de l'usage conditionnel « buanderie automatique », conformément au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont–Petite-Patrie (01-279), au 4248, rue Bélanger - Demande 3003670520